

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

ARRETE DU 14 AOUT 2012

portant nomination d'un membre de la
Commission des comptes de l'agriculture de la Nation

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le décret n° 2001-863 du 14 septembre 2001 relatif à la commission des comptes de l'agriculture de la nation, modifié par les décrets n° 2005-1350 du 25 octobre 2005 et n° 2008-1372 du 19 décembre 2008,

Arrêtent :

Article 1

M. Jérôme CHAPON, de Jeunes Agriculteurs, est nommé membre de la Commission des Comptes de l'agriculture de la Nation, en qualité de représentant de l'organisation syndicale d'exploitants agricoles à vocation générale habilitée en application de l'article 3 du décret du 28 février 1990, en remplacement de M. Julien MARRE.

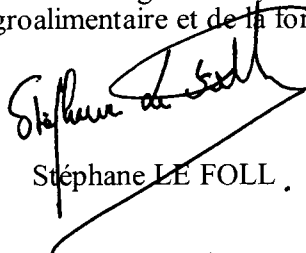
Article 2

Le présent arrêté sera diffusé au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

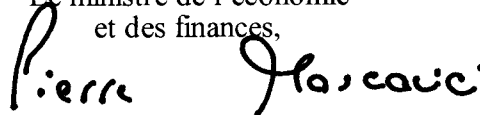
Fait le

14 AOUT 2012

Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,


Stéphane LE FOLL

Le ministre de l'économie
et des finances,



Pierre MOSCOVICI